Fiche 5 - ACCUEILS EXTRASCOLAIRES
P'tits Loups (Maternelle) & Grands Loups (Elémentaire)

Cadre réservé à l'administration	Dossier reçu le :	Dossier saisi le :

ENFANT	
NOM :	PRÉNOM :

ACCUEILS - MERCREDIS	**Accueil régulier**	**Accueil Occasionnel**	Date de début
7h – 18H15 : Journée			
7H – 11H30 : Matinée SANS repas			
7H – 13H : Matinée AVEC repas			
11H 30 – 18H15 : Après-midi AVEC repas			
13H – 18H15 : Après-midi SANS repas			

ACCUEILS - VACANCES SCOLAIRES	☐ OUI ☐ NON

Différents temps d'accueils sont proposés durant les vacances en journée ou en demi-journée avec ou sans repas.

Il est impératif d'effectuer une demande d'inscription pour chaque vacance scolaire via le portail famille ou de remplir une fiche d'inscription.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

- **Je certifie l'exactitude des renseignements de cette fiche et m'engage à signaler par écrit tout changement relatif à l'inscription de mon/mes enfant(s).**

Le service Education et Jeunesse] dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les inscriptions aux accueils de loisirs de la ville de Saint-Marcellin. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service Education et Jeunesse. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service Education et Jeunesse avec copie à info.contact@cil.cnrs.fr.

Signature du responsable légal :
Le ……

COMMENTAIRES ET AUTRES OBSERVATIONS :

……
……
……
……
……
……
……
……